

RESEAU D' EDUCATION PRIORITAIRE

LES POSTES	<p><u>Intitulé du poste</u> : ENS 1 DRR : enseignant 1^{er} degré en réseau réussite</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 postes rattachés au Collège Henri Wallon, La Seyne sur mer (REP+) - 1 poste rattaché au Collège La Marquisanne, Toulon 2 (REP+) - 2 postes rattachés au Collège Maurice Genevoix, Toulon 3 (REP+) <p>Egalement des missions (50% de décharge de service) ; ces demi-missions n'apparaissent pas dans la liste générale des supports. Elles font l'objet d'un appel à candidatures particulier en cas de besoin.</p> <p>2 demi-missions rattachées au Collège La Marquisanne, Toulon 2 3 demi-mission rattachées au Collège Maurice Genevoix, Toulon 3 1 demi-mission rattachée au Collège Pierre Puget, Toulon 1</p>
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	<p>Les enseignants interviennent auprès des écoles du réseau liées à chaque Collège sous l'autorité conjointe de l'IEN de la circonscription et du principal du collège.</p> <p>Ils ont pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la coordination pédagogique des dispositifs et à leurs évaluations • Participer à l'élaboration d'actions visant à lutter l'illettrisme et l'innumérisme • Analyser les résultats des élèves, accompagner les équipes à la rédaction des PPRE • Coordonner, promouvoir les liaisons inter-écoles et inter-degrés • Engager les enseignants à participer à des projets pour rechercher et agir sur les difficultés des élèves • Collaborer activement à la mise en œuvre des réflexions didactiques et pédagogiques
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des connaissances didactiques et pédagogiques dans le domaine de la langue et des mathématiques • Maîtriser la conception d'enseignements et dispositifs adaptés à différents publics et leur évaluation • Connaître les dispositifs d'aide, les structures et procédures propres aux ENAF • Savoir travailler en équipe • Maîtriser l'outil informatique <p>Un diplôme spécialisé (CAPPEI, CAFIPEMF) et une expérience en éducation prioritaire sont des atouts.</p>
SPECIFICITE	<p>Il appartient aux candidats de se renseigner auprès des circonscriptions de rattachement pour connaître les spécificités de chaque poste et/ou mission.</p> <p><u>Postes soumis à entretien</u></p> <p>Les candidats sont convoqués devant une commission d'entretien qui émet un avis. Ils doivent faire figurer ces postes dans leur saisie informatique des vœux. En cas de pluralité de candidatures recueillant un avis favorable de la commission, le départage s'effectue au barème.</p> <p>La nomination se fait à titre définitif lors du mouvement.</p>